UNION REGIONALE CFDT CHEMINOTS PACA
19 Rue Benedict - 13001 Marseille
☏ : 04.91.50.81.67 🖷 : 09.55.36.53.67 SNCF 521 885
region@cfdtcheminotspaca.com www.cfdtcheminotspaca.com

FGTE CHEMINOTS P.A.C.A

CER DU 30 Septembre 2015
Déclaration liminaire

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les représentants de la Direction,
Mesdames et Messieurs les élus.

Le dialogue social dans le groupe public ferroviaire est mis à mal. Ainsi, certaines procédures lancées ont provoqué un résultat peu surprenant.

Après avoir dénoncé l'accord signé par la CFDT sur le découpage de nos futurs CE, la procédure devant la DIRECCTE pour la détermination des périmètres a sanctionné l'intérêt des cheminots à disposer de Comités proches de leur bassin d'emploi et donc des réalités du travail.

Adieu donc les 12 CE de l'EPIC SNCF Réseau (porté par l'historique constructif de l'ancien EPIC RFF avec ses directions territoriales et des territoires de production de l'Infra SNCF) au profit de 4 CE nationaux et d'un seul établissement multifonctionnel.

Adieu aussi les instances territoriales de proximités, initialement prévues sur les périmètres régionaux, pour discuter du parcours professionnel des agents, de l'emploi régional et des problématiques locales.

Les cheminots du groupe public payent donc au prix fort des positions issues de l'obstination déraisonnable d'organisations syndicales au profit d'une posture d'appareil politique. C'est à la fois injuste, méprisant pour les cheminots et les conséquences seront encore plus concrètes pour près de 40 000 collègues de l'EPIC Réseau. Heureusement pour ces OS, la fausse excuse d'une réforme ferroviaire via une communication à outrance est là pour masquer le désastre social qu'ils ont causé.

Mais ce combat est aussi dangereux pour l'application des accords sociaux en cours de signature. En effet, nombreux font référence au périmètre des CE. Par l'action de ces organisations syndicales dénonciatrices de l'accord de périmètre, nous allons au devant de réels problèmes quant à l'application positive et fonctionnelle de ces accords comme de leur suivi au plus près des cheminots.

La lutte contre la date unique des élections CA-CS et CE-DP a suivi avec force et vigueur, jusqu'à ce qu'elle soit tranchée par le tribunal, validant la date des élections CA/CS DP et CE. La CFDT souhaite une représentation des salariés au plus juste des réalités de terrains. Nous n'aurons malheureusement pas de vote électronique, ce qui aurait facilité l'organisation.

Dans la région et par l'action de nos élus au CE PACA, la CFDT continuera d'œuvrer pour moderniser les activités sociales des cheminots mais aussi les services que nous sommes en droit d'attendre de l'entreprise. Il est du devoir de la SNCF d'offrir une solution de

restauration pour tous les cheminots, y compris par l'octroi de chèques déjeuners (la CFDT l'a réalisé au CE GI). La CFDT a d'ailleurs proposé une action unitaire concernant l'attribution des chèques déjeuners sur la région paca à laquelle seule FO s'est associée.

Concernant les chèques vacances, ils peuvent aussi être un droit pour les cheminots sans remettre en cause des centres de vacances. Nous rappelons que seule la CFDT Cheminots PACA, dans son précédent mandat a construit un réel projet de chèques vacances, finalisé et budgétisé, et que seul la CFDT a voté POUR leur mise en place en bureau de CE.

D'ailleurs quelles autres OS à part la CFDT a présenté un projet de chèques vacances durant les 10 dernières années ? Aucune ! Pourtant aujourd'hui, nous voyons fleurir des tracts d'OS vantant les mérites des Chèques Vacances, et Titres restaurant. Serait-ce parce que nous sommes en période électorale ? Certains appelleraient ça des promesses de campagnes, nous appellerions plutôt ça des mensonges aux cheminots !

Oui le combat pour une évolution de nos activités sociales est urgent et indispensable sauf à faire le choix de ne servir que quelques cheminots triés et privilégiés pour cause d'écoute attentive à certains discours politiques totalement obsolètes.

Concernant l'information à l'ordre du jour sur la reconfiguration des EEV, nous nous exprimerons lors des débats. Les documents fournis sont exactement les mêmes que lors de notre première rencontre et nous notons qu'aucune de nos remarques n'ont été prises en comptes. Aucunes garanties sur l'emploi, sur la rémunération, les parcours professionnelles des agents, …

Et comme par hasard, dans le même temps les nouvelles lignes de cars arrivent en PACA. La SNCF s'engage dans une nouvelle bataille où la concurrence risque d'être rude : le transport en cars, né de la loi Macron. La CFDT Cheminots aimerait que la SNCF prenne autant soin de ses clients que ceux de sa filiale Ouibus. Entrer dans une guerre des couts avec le car n'est pas une solution. A nous de capitaliser sur nos atouts et fidéliser les usagers, mettre en avant la marque SNCF, en motivant notre personnel engagé, améliorant l'accès de nos gares et nos services.

Autre sujet d'actualité important évoqué en DCI CFDT, les migrants venant d'Italie. D'autant plus, que ce matin, le camp de réfugié de Vintimille a été détruit. Les carabiniers italiens ont procédé à sa destruction et à plusieurs interpellations dont 9 personnes sous mandat d'arrêt international.

Nous vous avons alerté que de nombreux agents étaient quotidiennement confrontés d'une manière de plus en plus prégnante aux agissements des passeurs qui consistent en la dissimulation de migrants dans les gares et dans les trains à destination de la France. Avec ces derniers évènements l'activité des "passeurs" va encore redoubler d'intensité alors que leur audace franchit déjà chaque jour de nouvelles limites dans leurs opérations de "cache" des migrants.

Ce problème grave soulève des risques évidents tels que la mise en danger de ces personnes enfermées sans possibilité de se libérer et pouvant être confrontées à des risques de dangers électriques importants ainsi que des risques évidents de sécurité du personnel et sanitaires.

La CFDT vous a demandé l'adoption de mesures qui pourraient apporter une solution efficace pour la sécurité de ces personnes et ainsi que des personnels SNCF. Nous n'avons à ce jour, aucun retour écrit de ces mesures.

Merci de votre attention.